

OFFRE D'EMPLOI

Preneur de notes



Missions principales

- Mise à disposition des notes de cours (manuscrites ou numériques) à un ou plusieurs étudiants suivis par la Mission Handicap
- Le preneur de notes est dans la même promotion que le/la ou les étudiant(e)s bénéficiaires
- Transmission régulière de ces contenus (par exemple tous les 2 jours ou dans le courant de la semaine au maximum)



Compétences et qualités requises

- Devoir de confidentialité
- Assiduité en cours, TD et TP
- Attention particulière et constante dans le respect de la personne
- Qualité des notes : complètes et cohérentes, très lisibles, claires et bien présentées, sans ratures, numérotées, datées



Durée du contrat et rémunération

- Contrat étudiant d'une durée correspondante aux besoins de l'étudiant(e) bénéficiaire, au maximum sur une année universitaire
- Rémunération forfaitaire : 1 heure rémunérée pour 4 heures de prise de notes réalisées, à 1,25 SMIC horaire en vigueur (+10% congés payés)
- Majoration de 20% pour 2 étudiants suivis, 30% pour 3 étudiants suivis
- Rémunération au semestre sur la base d'un relevé d'heures qui devra être transmis à la Mission Handicap



Horaires de travail

- Les heures effectuées varient en fonction des besoins de l'étudiant bénéficiaire
- Les heures réalisées sont basées sur l'emploi du temps



Contact pour renseignements complémentaires

Mission handicap :

mission.handicap@univ-smb.fr / 04 79 75 91 56



Candidature

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation par mail à mission.handicap@univ-smb.fr en précisant ton campus et ta filière.